

BROUT-VERNET



BULLETIN MUNICIPAL

N° 1

1978

UNION CHARBONNIÈRE

BARRAUD et Cie

60, av. de Grammont — 03200 VICHY

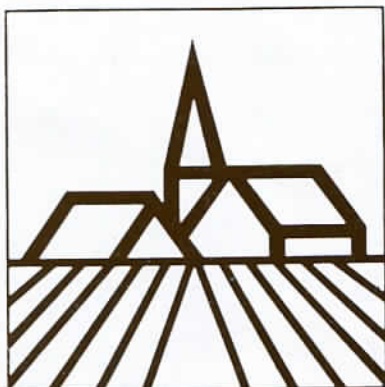
Téléphone : 98.22.67

CHARBONS — MAZOUT
ENTRETIEN DE CHAUFFERIES
RAMONAGE — DEPANNAGE

Correspondant à Broût-Vernet :
M. GORGON - Tél. 90.20.77

EXPLOITANTS AGRICOLES, ARTISANS LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES à votre service

CAISSE LOCALE
DE
BROUT-VERNET
MET LA SECURITE
A
VOTRE PORTE



M. BRUNEAU, secrétaire,
est à votre disposition
à BROUT-VERNET : tous les matins
à SAINT-PONT : le lundi après-midi
au MAYET-D'ECOLE : chaque jour
ouvrable

**DES CONTRATS GLOBAUX & MODERNES
DES SOCIÉTAIRES ET NON DES CLIENTS**



LA CAISSE D'ÉPARGNE DE GANNAT

A VOTRE SERVICE A BROUT-VERNET !

— CAISSIERE —

Madame Micheline DUBREUIL

Impasse face à la Mairie



Editorial

Voici le premier Bulletin Municipal destiné à être un lien entre chacun de vous et votre Municipalité, pour vous faire connaître nos intentions et nos réalisations, nos soucis et nos difficultés, mais aussi nos espoirs.

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir accordé votre confiance à celles et à ceux que vous avez choisis comme Conseillers Municipaux pour administrer notre Commune. Je puis vous assurer du dévouement de chacun d'entre nous qui, ne mesurant ni sa peine ni son temps, apporte toute sa conscience et toute sa compétence à la réalisation de nos objectifs pour le développement de BROUT-VERNET et le mieux-être de chacun et chacune d'entre vous dans le respect des idées et des convictions de chacun.

Je tiens également à remercier très sincèrement les commerçants et artisans, ainsi que les différents organismes, qui, par leur concours, permettent la réalisation de ce Bulletin qui n'a ainsi aucune répercussion sur le budget communal.

Le dernier recensement, qui a fait apparaître une baisse légère de la population, place BROUT-VERNET, avec 994 habitants, au 62^e rang des Communes du Département de l'Allier qui en compte 320 et au 43^e rang des Communes Rurales.

Depuis les opérations de recensement qui datent de 1975, nous avons eu le plaisir de voir plusieurs foyers venir s'installer à BROUT-VERNET, aussi bien dans le bourg que dans les villages, et parmi eux beaucoup de foyers jeunes, d'ailleurs l'effectif scolaire est en légère progression puisque, de 108 élèves à la rentrée de 1976, il est passé à 111 à la rentrée dernière.

Si notre Commune, grâce à ses services et à ses commerces, attire de nombreux ménages de retraités, le rajeunissement de nos Commerçants et de nos Artisans, le dynamisme des Sociétés locales, apportent la preuve de la vitalité de BROUT-VERNET et, par là, un encouragement pour entreprendre des actions, pour envisager des réalisations rendant notre Commune agréable, permettant à chacun de s'y sentir à l'aise.

M. MARIDET

ARTISAN MENUISIER

Tél. 90.51.87

03110 ESCUROLLES

FABRIQUE ET VENTE
DE CERCUEILS

Près de chez vous... nous assurons

UN SERVICE RAPIDE ET SOIGNE

pour le décès d'un des vôtres

(Pour cérémonies, transports de corps gratuit)

Garage
TRIALOUP

Téléphone : 90.20.23
03110 BROUT-VERNET

Agent



Antiquités - Brocante

ACHATS — VENTES
Tél. 90.21.63 — BROUT-VERNET
Tél. 58.21.63 — LE MAYET-D'ECOLE

ELECTRICITE GENERALE
ELECTRO-MENAGER

M. REMUSON

BROUT-VERNET 03110 ESCUROLLES
Téléphone : 90.21.35

Agent agréé DE DIETRICH

PLATRERIE PEINTURE

Jean CANARD

BROUT-VERNET — Tél. 90.20.47
03110 ESCUROLLES

CARROSSERIE
PEINTURE



Hubert Chassaing

ROUTE DE VICHY Tél. 90.21.79
BROUT-VERNET, 03110 Escurolles

Entreprise de
Maçonnerie - Façades

Jean-Claude POUZIER

BROUT-VERNET
03110 ESCUROLLES Tél. 90.20.59

Le Conseil Municipal



LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

M. Didier BURELLE, Maire;
M. Marcel REMUSON, Adjoint au Maire;
M. Elie COURTINAT, Adjoint au Maire;
M. Louis JAFFUEL, Adjoint Supplémentaire;

Mmes Berthe BURLLOT et Suzanne CANARD;
MM. Robert VIDAL, Jean-François GLOMET,
Roger LAURENT, Hubert CHASSAING,
Jean-Claude POUZIER, Jean-Claude DILON
et Bernard DUBREUIL, Conseillers Municipaux.

LISTE DES COMMISSIONS :

Commission des Finances :

Mme BURLLOT, MM. CHASSAING, DUBREUIL,
GLOMET.

Commission de la Voirie :

MM. JAFFUEL (responsable), VIDAL, CHASSAING, LAURENT.

Commission des Bâtiments :

MM. DILON, POUZIER (responsable), LAURENT,
VIDAL.

Commission d'Information :

Mme CANARD, MM. DILON, DUBREUIL, GLOMET (responsable).

Commission Sociale :

Mme BURLLOT (responsable), Mme CANARD,
MM. POUZIER et JAFFUEL.

DELEGUES AUX DIVERS SYNDICATS ET ASSOCIATIONS :

Syndicat de Voirie :

MM. JAFFUEL et CHASSAING.

Syndicat « Sioule et Boule » :

MM. VIDAL et DILON.

Syndicat d'Electrification :

MM. POUZIER et LAURENT.

Syndicat Touristique Bassin de Sioule :

Mme CANARD, M. BURELLE.

Syndicat des Communes :

M. BURELLE.

Centre Social de Brout-Vernet :

M. BURELLE.

Comité des Fêtes :

MM. JAFFUEL et POUZIER.

Le Maire et les Adjointes font parti de toutes les Commissions

Le Budget Communal

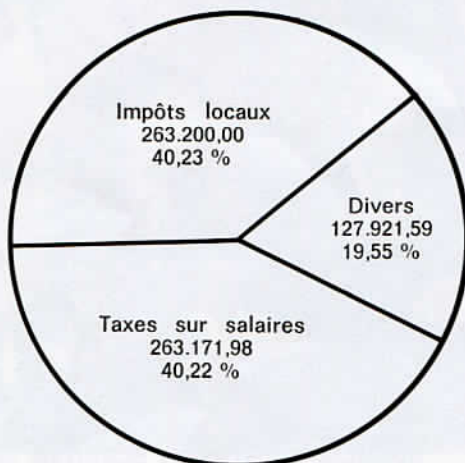
Le Budget est la pièce maîtresse de toute l'action municipale puisqu'il procure les moyens financiers indispensables pour :

- 1°) faire face aux dépenses liées aux besoins permanents et à l'entretien de la Commune dans le cadre de la Section de Fonctionnement;
- 2°) permettre des réalisations nouvelles ou des travaux importants dans le cadre de la Section d'Investissement.

D'OU VIENNENT LES RESSOURCES DU BUDGET 1977 ?

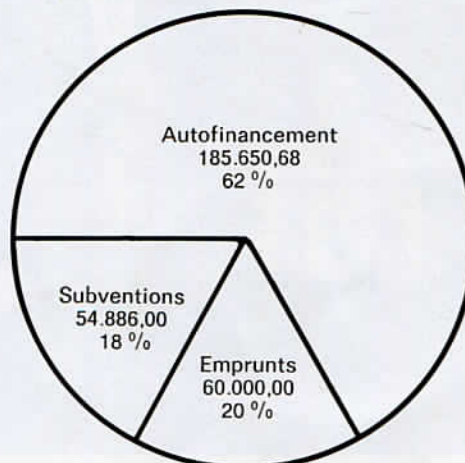
SECTION DE FONCTIONNEMENT

654.293,57 F



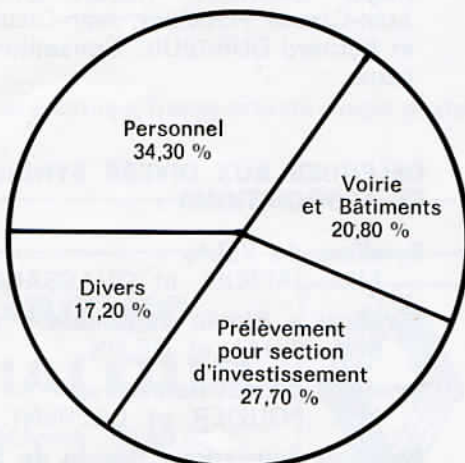
SECTION D'INVESTISSEMENT

300.546,68 F

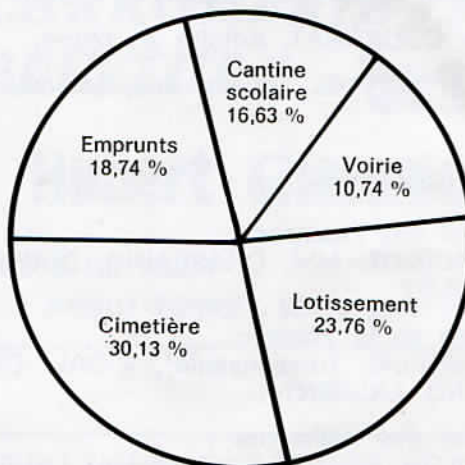


A QUOI ONT-ELLES SERVIES ?

SECTION FONCTIONNEMENT



SECTION INVESTISSEMENT



Personnel	224.250,00	34,30 %
Fournitures et entretien voirie et bâtiments	136.544,25	20,80 %
Impôts - Taxes	1.219,00	0,19 %
Participations charges extra-communales	37.987,71	5,81 %
Subventions et Allocations Municipales	8.220,00	1,26 %
Frais de gestion générale	26.077,05	3,99 %
Frais financiers (intérêts emprunts)	38.886,20	5,95 %
Prélèvement pour Section Investissement ...	181.109,36	27,70 %
TOTAL	654.293,57	100 %

Emprunts	56.290,88	18,74 %
Cantine scolaire	50.000,00	16,63 %
Voirie	32.260,09	10,74 %
Lotissement	71.420,19	23,76 %
Cimetière	90.574,92	30,13 %
TOTAL	300.546,08	100 %

Voirie Communale - Travaux

CONSTITUTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

a) **Les voies communales** : Circulation d'intérêt général. Peuvent bénéficier, pour leur entretien, de l'aide départementale F.S.I.R. (subventions, prêts). 30,500 km.

b) **Les chemins ruraux** : En résumé, ce sont les chemins privés de la commune. Dans leur majorité, ce sont des chemins agricoles. Leur entretien ne peut être financé que par le budget communal. 59,500 km.

1977, année très humide, a mis à rude épreuve la voirie. La Commission des chemins a constaté de nombreux fossés bouchés ou en mauvais état, des ponts écrasés; certains chemins montrent un aspect raviné et dégradé.

L'aide financière attribuée à la voirie ne peut, hélas, permettre de subvenir à la totalité des travaux envisagés.

LES TRAVAUX

Route de l'Anglard : gravillonnage, aménagement d'un virage, assainissement.

Côte Rotie : Canalisation d'un fossé et curage.

Chemin des Pétillets : Réfection des fossés.

Récupération des eaux des toitures de l'Eglise et du cimetière, évacuation sur l'Andelot.

Virage de la Font à l'Argentier : virage redressé et fossés nettoyés.

Curage des portions de fossés bouchés occasionnant des dégâts aux riverains :

- Aubeterre;
- Le Pointet.

Nombreux ponts dégagés avec amorçage des fossés :

- Chavagnat;
- Rouchats
- Brosses;
- Les Dacs;
- La Terrasse.

Tous les chemins ont fait l'objet d'un entretien des banquettes (fauchage soigné). Un apport de matériaux a été fait pour boucher les nids importants.

En raison de la sécheresse de 1976, la débroussailleuse du Syndicat a vu réduire son nombre d'heure de travail. Par contre, un travail important, dû à l'été humide, devra être prévu en 1978.

Travaux réalisés au cours de cette année :

1. **Cimetière** :
Achèvement des travaux du cimetière neuf.
Réfection du crépissage du dépositoire.
Entretien divers de maçonnerie sur le mur de clôture.
2. **Restaurant scolaire** :
Agrandissement de la cantine.
Réfection des murs et plafond.
Carrelage.
3. **Autres bâtiments** :
Réfection et entretien des gouttières et toitures sur les écoles et annexes.
Réfection des toitures et gouttières de l'ancienne poste.
4. **Eglise** :
Remise en état et nettoyage de l'horloge.

A PROPOS DU REMEMBREMENT

Des possibilités de remembrement par une mise en place de crédits, en 1978, ayant été connues courant octobre 1977 et devant la nécessité de prendre rang rapidement, le Conseil Municipal a décidé, en sa séance du 15 novembre 1977, de demander le remembrement de la Commune avec extension sur les Communes voisines.

Une réunion d'information a eu lieu le mercredi 21 décembre 1977 avec la participation des représentants de la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A.).

Une cinquantaine de participants ont écouté Monsieur THIVENT, chef de service de la D.D.A., qui a indiqué, tout d'abord, le but du remembrement, c'est-à-dire regroupement et aménagement des parcelles de terrain.

Il a ensuite donné des précisions sur les travaux connexes qui comprennent des travaux d'assainissement, de viabilité, de défrichement mais aussi de plantations d'arbres ou de haies.

Les opérations de remembrement sont entièrement gratuites. Les travaux connexes bénéficient de subventions de l'ordre de 50 à 60 %, des emprunts en 20 ans, au taux de 7,25 %, permettant de financer l'excédent de cette dépense.

Une Commission communale de remembrement est à mettre en place par arrêté préfectoral. Elle comprend :

- 1°) Six membres représentant l'Administration :
 - le Juge du Tribunal d'Instance, Président de droit de la Commission;
 - 3 représentants de la D.D.A.;

- 1 représentant de l'Environnement;
- 1 représentant des Services Fiscaux.

2°) Sept membres locaux :

- le Maire ou son représentant;
- 3 représentants des Exploitants Agricoles désignés par la Chambre d'Agriculture;
- 3 représentants des Propriétaires élus par le Conseil Municipal, parmi les Propriétaires ayant fait acte de candidature.

Il appartient à cette Commission, lors de sa première séance :

- de décider du remembrement de la Commune;
- de choisir le Géomètre;
- de définir la zone à remembrer.

Une étude sera réalisée avant le début des opérations de remembrement pour déterminer le plan d'assainissement d'ensemble et la physionomie générale de la Commune pour la protection du milieu naturel.

Pour permettre au Géomètre d'effectuer son travail, une évaluation des apports de chaque propriétaire sera faite par une Sous-Commission, dite du « classement des terres ».

Il peut être envisagé que les opérations de remembrement seront terminées à l'automne 1979. Les travaux connexes pourront être entrepris dès la fin du remembrement.

REPAS DES ANCIENS OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

Ce déjeuner a eu lieu le dimanche 13 novembre 1977, sous le Marché couvert aménagé à cet effet.

Toutes les personnes âgées de 70 ans et leurs conjoints, quelque soit l'âge de ces derniers, étaient invités. Ce qui a permis à Mmes BURELLE, BURLOT, CANARD de rendre visite à 187 personnes de BROUT-VERNET et de recueillir les acceptations à ce repas. 106 personnes ont décidé de se rendre à l'invitation mais, compte tenu des imprévus de dernière heure, ce sont 100 convives qui se sont retrouvés le dimanche, à midi.

Toute la semaine précédant le repas, des Conseillers Municipaux avaient travaillé sous le marché couvert pour aménager une salle avec tentures, paravents, plafond et chauffage, le tout agrémenté par un décors de plantes vertes, aimablement prêtées par M. Michel PINOT, de VENDAT. Le résultat a été satisfaisant et apprécié. Maintenir une bonne température a été l'objectif principal, car il ne fallait, à aucun prix, que nos invités souffrent du froid.

Ce déjeuner s'est déroulé dans une ambiance détendue et agréable, chacun ayant la joie de retrouver tel ou tel de ses connaissances ou amis.

Le service était assuré par les épouses des Conseillers, ainsi que par des jeunes (Mlles BANCEL Michelle, BEAUJON Marie-Claude, CANARD Catherine, DUCHENET Marie-

Christine, DUCHENET Monique, GOYET Béatrice, MASSERET Véronique) et des représentantes du Club du 3^e Age (Mmes CHENAUD et VIVIER).

Un grand merci à Mmes DUCHENET et BOUDET qui se sont chargées, à la cantine scolaire, de la confection d'une partie du menu. Merci aussi aux Commerçants de BROUT-VERNET qui nous ont accordé des « faveurs ».

Les desserts offerts par les épouses de Conseillers et quelques personnes du Club du 3^e Age, furent variés et appréciés de tous.

M. BURELLE, Maire, présent au repas, a pu discuter et échanger des avis avec les personnes de l'assemblée. Ensuite, entouré par tous ceux qui, de près ou de loin, avaient participé à l'organisation de cette journée, il leva son verre à l'amitié.

Après avoir sablé le champagne et aux sons de musiciens bénévoles : MM. CHAMBON, GILBERT et STELLINI, chacun pu danser. Certains racontèrent des histoires et d'autres y allèrent de leur petite chanson. Avec sa verve habituelle, M. CHALLETON amusa le public en lisant un « impromptu », taquinant gentiment et amicalement les Maires qui se sont succédés depuis 1920.

Vers 18 h. 30, tous se séparèrent, très contents de leur journée et souhaitant bien revenir l'an prochain.

CLUB DU 3^e AGE

Le 19 décembre 1974, à l'initiative du Centre Social de BROUT-VERNET, un certain nombre de retraité de notre commune créaient un CLUB.

Le 2 décembre 1976, lors d'une Assemblée Générale, ce groupement devenait une association officielle sous le nom de « Club du 3^e Age de Brout-Vernet ».

Le Bureau réélu, lors de l'Assemblée du 1^{er} décembre 1977, se compose ainsi :

Président	: M. Henri ROUSSAT
Vice-Présidents	: MM. Rémy POIRIER Maxime ROINOUX
Secrétaire	: Mme Micheline CHENAUD
Secrétaire adjoint	: M. Henri GAUDON
Trésorière	: Mlle Aurélie MEDAGNE
Trésorier adjoint	: M. Henri VUILLE

LES ACTIVITES :

— Les réunions ont repris depuis le 1^{er} octobre et ont lieu, régulièrement, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, dans une salle du Centre Social. Habituellement, 30 à 40 personnes, hommes et femmes, passent l'après-midi ensemble et participent à de nombreux divertissements : jeux de sociétés, jeux de cartes, etc... La soirée se termine par une petite collation servie par les dames du Club dont le dévouement et la gentillesse sont appréciés par tous. Citons, entre autres, Mmes VIVIER, CHENAUD et MEDAGNE, ainsi que Mlle BAZZO et son équipe.

— Une séance de gymnastique a lieu une fois par semaine pour l'entretien de la forme physique. Le cours est



fréquenté par 12 dames, âgées de 60 à 75 ans. Mme ROGUE, Professeur à Jeunesse et Sport, est très satisfaite du travail fourni par « ses élèves » du 3^e âge et de la bonne volonté de chacune.

— Le 1^{er} juin 1977, un voyage a été organisé à SANCERRE, par car, en collaboration avec Etroussat et Escurolles. Il regroupait 54 passagers dont 18 de Brout-Vernet. Visite des caves, visite du Château de BOUCARD, après-midi pique-nique, avec spectacle folklorique régional : tel était le programme de cette bonne journée.

— D'autre part, un voyage de 3 jours en BRETAGNE a été organisé par le Centre Social de Brout-Vernet.

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le Bureau d'Aide Sociale est géré par une Commission Administrative présidée par le Maire, et composée de 8 membres, dont 4 élus par le Conseil Municipal, pour la durée de leur mandat, et 4 nommés par le Préfet (pour 4 ans renouvelables).

Composition de la commission :

- Représentants du Conseil Municipal :
M. BURELLE, Maire;
Mmes BURLOT, CANARD; MM. JAFFUEL, POUZIER.
- Représentants de l'Administration :
MM. BUSSET, POIRIER, VIVIER; Docteur VACHON.

Les attributions du Bureau d'Aide Sociale se répartissent de la façon suivante :

Examen des dossiers d'Aide Sociale :

Le Bureau se réunit périodiquement dès qu'un certain nombre de dossiers sont déposés à la Mairie. Il donne son avis sur chaque demande (aide médicale pour hospitalisation ou soins à domicile, aide aux grands infirmes, carte d'invalidité, aide aux personnes âgées, etc.).

Cet avis servira à l'instruction du dossier et motivera la décision de la Commission Cantonale. L'acceptation ou le refus des demandes appartiennent à cette Commission, où la Commune est régulièrement représentée par le Maire ou son délégué.

Action d'entraide et de prévoyance :

Distribution de secours en nature et en espèces :
Chaque hiver, du combustible est remis aux personnes de faibles ressources, et, au moment de Noël, de petits paquets sont offerts aux personnes seules.

LES SAPEURS POMPIERS

L'actuel corps des Sapeurs-Pompiers de BROUT-VERNET comporte 11 volontaires dont 6 sont secouristes :

Chef de corps : M. REMUSON Marcel

Sapeurs : MM. BOURDIER Raymond
CHASSAING Gérard (secouriste)
COHEN Jean
DILON Jean-Claude (secouriste)
FLOUEST Georges (secouriste)
GILBERT François (secouriste)
JAFFUEL Louis (secouriste)
POUZON Marcel
QUILLERET Noël
STELLINI André (chef d'équipe secouriste)

Trois hommes s'entraînent régulièrement à la piscine de GANNAT :

- M. CHASSAING Gérard;
- M. JAFFUEL Louis;
- M. POUZON Marcel.

Au cours de cette année, il a été enregistrées 15 interventions motivées en presque totalité par les crues répétées de l'Andelot.

Tous les hommes sont présents à l'appel pour combattre les sinistres de tout ordre. La volonté, la bonne entente et le travail assidu de chacun permettent de répondre aux besoins de la population malgré un matériel trop réduit.



L'ancêtre...

DÉPART EN RETRAITE CHEZ NOS SAPEURS



Le lieutenant GILBERT remet à M. le Maire le drapeau de la Compagnie pour la passation de commandement.

Le dimanche 4 décembre 1977, à 11 h., la clique et les Sapeurs-Pompiers de Brout-Vernet se sont regroupés pour fêter la Sainte-Barbe, mais aussi pour le départ en retraite du Lieutenant GILBERT.

Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts, le Lieutenant GILBERT remettait à M. BURELLE, maire de Brout-Vernet, le drapeau de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers qui, à son tour, le confiait à l'Adjudant REMUSON. Celui-ci prenait ainsi le commandement de la compagnie.

Après 41 années passées au service de Brout-Vernet et de ses habitants, le sous-lieutenant GILBERT quitte, en effet, le commandement des Sapeurs-Pompiers.

Un vin d'honneur réunissait, à la mairie, tous les participants à cette cérémonie, et leurs femmes.

Avec beaucoup de plaisir, M. BURELLE annonçait à M. GILBERT sa nomination officielle au grade de lieutenant et lui remettait les insignes de ce grade.

M. BURELLE disait ensuite sa satisfaction d'avoir passé le commandement de la Compagnie à l'adjudant REMUSON, et levait son verre à l'amitié.

DEPART EN RETRAITE A LA CANTINE

Le dimanche 23 octobre 1977, une sympathique réunion a eu lieu à la mairie. Le Conseil Municipal, au grand complet, sablait le champagne à l'occasion du départ en retraite de la cantinière, Mme CLAIR.

M. BURELLE, maire, prononçait une allocution remerciant Mme CLAIR de ses bons et loyaux services. Elle avait remplacé Mme TAIN, en 1955, et avait démontré, en 22 ans, toutes ses capacités d'organisation, de gentillesse et de dévouement, aussi bien envers les enfants qu'envers la commune.

Il souhaitait également la bienvenue à la remplaçante de Mme CLAIR, Mme DUCHENET, qui a pris ses fonctions à la rentrée scolaire dans une cantine rénovée.



L'ancienne et la nouvelle cantinière.

L'AMICALE LAIQUE



La course aux sacs !

L'Amicale Laïque de BROUT-VERNET a vu, en quelques années, doubler le nombre de ses adhérents. Actuellement, elle compte 120 membres.

Les activités se sont multipliées et se résument ainsi :

- **Concours de belote**, doté de nombreux lots.
- **Sorties-ski** : deux ou trois sorties par an, à Super-Besse, en voitures particulières.
- **Veillées dansantes**, toujours appréciées, où tous les amicalistes, jeunes et moins jeunes, s'amuse de bon cœur dans une ambiance sympathique et joyeuse.
- **Rallye automobile**. Celui de mai 1977 a été un grand succès, tant par le choix astucieux de ses parcours, que par l'organisation des jeux en plein air et le repas à l'école, en fin de journée, suivi d'un petit bal.
- **Voyage**. Un voyage de trois jours a lieu chaque année. Pour 1978, deux possibilités au mois d'août :
1) Chamonix, Mont-Blanc (Italie, Suisse);
2) La Bretagne Mont Saint-Michel.
- **Théâtre**. En association avec l'école, une grande fête aura lieu fin juin. Enorme travail d'organisation qui ne rebute pas les dévoués organisateurs.
- **Cinéma**, courant décembre, au profit de l'arbre de Noël de l'Ecole.

Composition du Bureau :

Président	: M. CHASSAING Hubert
Vice-Président	: M. BONNET Alfred
Secrétaire	: M. BONGRAIN Marcel
Secrétaire adjoint	: M. BEAUJON Lucien
Trésorier	: M. BOURDON Serge
Trésorier adjoint	: M. GAYARD Daniel

LA BOULE AMICALE

La Boule Amicale regroupe 41 licenciés dont 6 minimes, 3 benjamins et 1 cadet.

Le Bureau est composé ainsi :

- Président : M. Henri LEVADOUX
- Secrétaires : MM. CHANET, GIRARD, DANIEL
- Trésorier : M. PRIEUR

RESULTATS SAISON 1976 :

Une quadrette a été éliminée en 1/2 finale du Fédéral à DOMERAT, en 4^e division, soit avant la qualification du Championnat de France qui a eu lieu à MACON.

RESULTATS SAISON 1977 :

La même quadrette, mais en 3^e division, est allée jusqu'en 1/2 finale à St-Pourçain-sur-Sioule, pour la qualification du Championnat de France à TOURS.

Rappelons le grand rassemblement régional du 1^{er} mai qui regroupait 32 quadrettes, soit 128 boulistes sur les trois terrains de BROUT-VERNET.

Beaucoup de spectateurs pour cette manifestation placée sous le signe de la bonne humeur.

Le COMITE des FETES

Le Comité des Fêtes regroupe actuellement 18 Membres et travaille en liaison étroite avec la Municipalité qui lui apporte une aide matérielle non négligeable.

Au cours de la réunion du 16 juin 1977, le Comité des Fêtes a décidé de se constituer en association régie par la Loi de 1901 sur les Associations.

Une Commission, composée de six Membres, a été chargée d'établir un projet de statuts.

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé :

■ 1) le Bal de la Reine qui a eu lieu le samedi 26 mars 1977. Il avait été décidé, les années précédentes, de fixer ce bal quinze jours avant Pâques.

Animé par l'orchestre « Les Copains », ce bal, qui s'est déroulé sous le parquet « TOP 2000 » de M. JONON, a enregistré plus de 600 entrées. Au cours du bal, Mademoiselle BEAUJON Marie-Claude a été élue Reine 1977 et Mesdemoiselles VERNISSE Monique et PONCET Martine ont été choisies comme Demoiselles d'Honneur.

■ 2) la course cycliste du 14 juillet avec le concours de l'Union Cycliste de Saint-Pourçain.

Deux épreuves, réservées l'une aux Cadets et l'autre aux Juniors-Seniors, ont été disputées sur un parcours empruntant la route de Vichy, la montée des Dacs, la route de Saint-Didier à Brout-Vernet, la Chaume et la Grand'Rue.

En intermède, les « Minimes » ont fait deux fois le parcours.

■ 3) le Marché Primé avec la Municipalité qui a eu lieu le 15 décembre 1977.

BROUT-VERNET SPORTIF



Le B.V.S., fondé en 1966, comprend actuellement 64 licenciés répartis en 4 équipes :

- 2 équipes SENIORS - 32 licenciés;
- 1 équipe CRITERIUM 15 licenciés;
- 1 équipe CADETS-MINIMES - 17 licenciés (ces jeunes pratiquent le foot à 7).

50 % des joueurs étant des jeunes, la relève semble bien assurée.

Toutes les équipes s'entraînent le mercredi : les seniors avec Alain GAUDON, les plus jeunes avec MM. BANCEL, BONGRAIN, CARTON et, depuis peu, avec Serge AU-COUTURIER.

Les scores pour la saison 76-77 sont honorables :

- Les équipes 1^{re} et réserve se sont classées 4^e dans leur poule;
- L'équipe Critérium, qualifiée pour la seconde partie du championnat, a été classée 2^e;
- Les cadets sont arrivés second sur quatre en challenge.

Un peu d'histoire : l'ancien terrain de foot était situé à « La Suchette ». Les anciens s'en souviennent certainement.

Composition du Bureau :

Président	: M. Pierre VIVIER
Secrétaire	: M. Lucien BEAUJON
Trésorier	: M. Guy CARTON

Ainsi que de nombreux membres dévoués et actifs.

L'Equipe de rédaction du Bulletin Municipal remercie les Présidents de Sociétés et Associations de leur concours pour la rédaction des articles concernant leurs Associations et s'excuse, par manque de place, de ne pouvoir donner des nouvelles de toutes les Sociétés.

**ELECTRICITE - SANITAIRE
ELECTRO-MENAGER**

M. REMUSON

BROUT-VERNET
03110 ESCUROLLES

Téléph. 90.21.35

Agent agréé de THOMSON

HOTEL DU COMMERCE

HOTEL DU COMMERCE

Téléphone : 90.21.12

03110 ESCUROLLES

BROUT-VERNET

ARTISAN D'ART

PETITS MEUBLES SUR MESURE, etc.

Jacques PRIEUR

03110 BROUT-VERNET

Tél. 90.20.28

CHAUFFAGE — PLOMBERIE — SANITAIRE

Couverture — Zinguerie

LAFFAY Michel-André

SAINT-PONT

03110 ESCUROLLES

MOULIN D'AUBETERRE

Jean Jurdye

Farine de blé type 55 et 45

Farine de seigle qualité suivie

Livraison en sacs et en vrac

BROUT-VERNET, 03110 ESCUROLLES - Tél. 90.20.32

GARAGE

TRANSPORTS

TULON

AGENT CITROEN

Tél. 58.21.88

BROUT-VERNET

POUR TOUS VOS TRAVAUX...

NEUFS OU REFECTION

ELECTRICITE GENERALE

PLOMBERIE — SANITAIRE

L. MEUNIER

BROUT-VERNET

VÊTEMENTS Robert FARINA

Hommes - Enfants

Spécialiste du vêtement de travail

Fourniture collectivité

Tél. 90.21.78

BROUT-VERNET

03110 ESCUROLLES

P. BEAL

Agent Général « La Foncière »

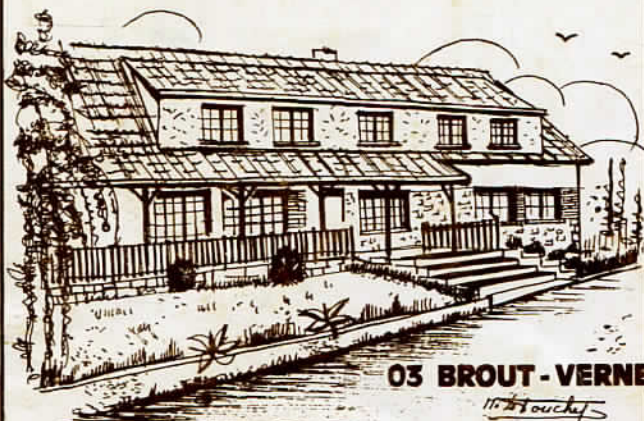
TOUTES ASSURANCES

83, Grande-Rue

03800 GANNAT

Tél. 90.11.30

Auberge de l'Etang



03 BROUT - VERNET

RELAIS TOURISTIQUE



CUISINE SOIGNEE

Téléphone : 90.21.42



Crédit Agricole

- PLACEMENTS SURS ET ATTRAYANTS
- PRETS ADAPTABLES A CHACUN DE VOUS
- VOYAGE-CONSEIL
- TOUS LES SERVICES DE LA BANQUE AVEC QUELQUE CHOSE EN PLUS...

N'hésitez pas à nous consulter

AUX GALERIES DU PAPIER PEINT

PLUS DE 500 MODELES
A EMPORTER

Rez-de-chaussée :

Papiers peints de 5 à 34,90 F le rouleau
Plastifiés, vinyles de 19,90 F à 59,90 le
rouleau

Collection relief et largissimo

1^{er} étage :

Grand choix de revêtements de sol et
moquettes à des prix très intéressants

et

NOTRE EXPOSITION DE CHEMINEES
Gamme de plus de 100 modèles

7, avenue Jean-Jaurès 03800 GANNAT
Téléph. 90.12.93

S.A. ALLIER-VOLAILLES



03110 ESCUROLLES

Tél. (70) 90.50.33

Notre spécialité : "LE COQ A ROTIR"

DEMANDEZ A VOTRE DETAILLANT
HABITUEL